



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél. : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

ARRETE MUNICIPAL

Annule et remplace les arrêtés municipaux n°P 2011/08 et 2015/08

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2212-1, 2212-2 et 2213-4 ;

VU l'article R610-5 du code pénal portant sur la violation d'une interdiction ou manquement à une obligation édictée par décret ou arrêté de police pour assurer la tranquillité, la sécurité ou la salubrité publique,

VU l'extrait du plan cadastral Section 8 des parcelles 406, 407, 542, 543, 544, 545 et 547,

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer l'accès et l'utilisation, de l'aire de stationnement de voitures (et de ses abords immédiats) située au 14 rue Louis Pasteur au droit des 14a et 14b de la rue Schweitzer, à d'autres fins que celle prévues par destination du lieu

CONSIDERANT qu'il convient de réglementer l'accès et l'utilisation à l'aire de stationnement en épis au droit des 2, 4, 6 et 8 rue Louis Pasteur et de l'espace public comprenant l'accès à ces immeubles

CONSIDERANT les sollicitations récurrentes des riverains

CONSIDERANT les interventions multiples effectuées par les forces de l'ordre pour ces motifs

a r r ê t e :

Article 1er : Sont interdits :

- le regroupement de plus de trois personnes ;
- la consommation d'alcool et l'utilisation de narguilé ou équivalent ;
- l'utilisation d'engins motorisés entraînant un trouble à l'ordre public ;
- le dépôt d'ordures sur la voie publique.

Article 2 : Les forces de l'ordre pourront constater et verbaliser toutes les infractions à ces dispositions. Leur non respect expose les contrevenants à une contravention de 1^{ère} classe.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Mr le Préfet du Bas-Rhin,
 - Mr le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- et archivée.

Mundolsheim, le 2 juillet 2018

Signé : Béatrice BULOU,
Maire de Mundolsheim



Pour ampliation :
Béatrice BULOU,

Maire de Mundolsheim